Les CGV d'Interlabor Belp AG s'appliquent. *Septembre 2025*
Ces informations ainsi que tous les formulaires de demande d'analyse sont disponibles en ligne: www.interlabor.ch

INTERLABOR
BELP AG

FEUILLE ANNEXE
Stupéfiants

Société ..... **E-Mail** .....

Contact ..... **Tél.** .....

No.	Désignation d'échantillon		Quantité [a]		
	Nom	GTIN	brut	net = quantité déclarée	tare
1					
2					
3					
4					

[a] Nombre de décimales pour le brut/tare = Nombre de décimales pour le net (préciser au moins 1 décimale). Décimales pour le net (préciser au moins 1 décimale)

Note: Si Interlabor doit engager des frais supplémentaires en raison de feuilles supplémentaires incomplètes ou manifestement mal remplies, nous nous réservons le droit de facturer les frais engagés.

Client: Date et signature

.....

Complété par Interlabor:

No.	N° d'échantillon	Quantité reçue		= Valeur confirmée par le client[d]		Seconde peseé			
		Balance no.	brut 1	oui	non	Balance no.	brut 1	Balance no.	brut 2
1				☐	☐				
2				☐	☐				
3				☐	☐				
4				☐	☐				

Brut 1 = Conteneur pesé **sans** étiquette LIMS; brut 2 = Conteneur pesé **avec** étiquette LIMS. Transfer dans la documentation pour le retrait de quantité.

[d] Si le poids brut 1 s'écarte de plus de 0,1 g des spécifications du client, le pesage est confirmé sur une deuxième balance (=pesage de confirmation). Si les résultats sont identiques, le poids déterminé par Interlabor est utilisé comme nouveau poids brut et le client est informé par écrit de l'écart (joindre la documentation.

Interlabor: Date et signature

.....

Interlabor Belp AG · Aemmenmattstrasse 16 · 3123 Belp · Switzerland · +41 (0)31 818 77 77 · info@interlabor.ch

Supprimer | Imprimer